

Les Traitements

Les Fongicides ...

2012 : 3 nouveaux fongicides autorisés en AB :

Terpènes de Citrus (Prev-Am, Limocide)

- A base d'huile essentielle d'orange, obtenue par pression à froid,
- Action « Déshydratante », asséchante,
- Homologué : Mildiou et Oïdium, à 1.6 l par ha
- Attention ce produit est homologué comme insecticide sur d'autres cultures (action physique par dessèchement de la cuticule des insectes [Aleurodes, Thrips, Cicadelles])
- Autorisé 6 fois par an sur vigne maximum, n'engendre pas de résistances,
- Intéressant seulement en cas de traitement « Raté » sur symptômes sporulents,
- Pas de LMR DAR de 1 jour,
- Peut être dangereux pour les organismes aquatiques (déversement de bidon, non respect des BPA et/ou de la Loi,



Les Terpènes de Citrus

Les Terpènes de Citrus & leurs Propriétés Asséchantes (Prev-Am, Limocide et PREV-B2, Homologué comme engrais Foliaire Enrichi en Bore), Ces effets ont pu être vérifiés au champs cette année, cependant il faut Respecter certains Points:

- Eviter si possible de l'associer à du Soufre, même dans la mesure du possible attendre fin de rémanence du Soufre ou Lessivage complet avant application, Suivant la dose l'Association peut créer des Phytotoxicités sur Feuilles,
- De Préférence Utiliser Seul à 1%, à renouveler 2-4 Jours après (rémanence des terpènes faible),
- Possible de l'associer au cuivre mais rester sur des doses < 500 g de Cu métal (quelque soit la forme de cuivre ou sa formulation), car actuellement on n'est pas absolument certain de l'absence de Phytotoxicité (on trouve des références avec de l'Oxyde mais à très forte dose ; le fabricant n'indique pas de risque), En Cas d'Association avec du cuivre, descendre à 0.8 % de Produit,
- Si vous utilisez du cuivre associé à des mouillants : L'Association avec d'autres Terpènes, notamment de Pin, ne pose à priori pas de problème.

Ce Type de Produit doit être utilisé de manière ponctuelle, car il n'est pas inoffensif au niveau des insectes (Homologué Insecticide sur d'autres cultures)

Les Traitements

Les Fongicides ...

2012 : 3 nouveaux fongicides autorisés en AB :

Aureobasidium pullulans (Botector)

- Levures Fongicides : Mélange de souches : DSM 14940 et DSM 14 941, inoffensives pour l'homme et le règne animal en particulier,
- Action par antagonisme, compétition au niveau de l'espace et de l'alimentation,
- Applicable de la Chute des capuchons floraux jusqu'au plus près de la vendange. Application dirigé sur la zone des grappes,
- Homologué : Botrytis à 0.400 Kg par ha,
- Comme *Bacillus subtilis* : Besoin d'humidité pour assurer le développement des levures, peu tolérer des pluies de faibles intensité quelques jours après traitement,
- A utiliser seul, Ne pas associer à d'autres fongicides, Attendre 3 jours minimum après un autre traitement phyto,
- Ne laisse pas de résidus, ne perturbe pas les processus de vinification,
- Pas de LMR, DAR de 1jour,



Les Traitements

Les Fongicides ...

2012 : 3 nouveaux fongicides autorisés en AB :

Bicarbonate de Potassium (Armicarb)

- C'est un sel utilisé en alimentation humaine (E501) et en œnologie,
- Fongicide préventif à effet stoppant,
- Action de contact, il inhibe le développement des spores et des hyphes mycéliens par perturbation du pH et de la pression osmotique
- Homologué : Oïdium et Botrytis à 5Kg par ha, mais risque de phytotoxicité plutôt utiliser à 3Kg par ha avec du Soufre,
- Mode d'action physique, Autorisé 8 fois maximum par an, n'engendre pas de résistances,
- Ne pas mélanger ARMICARB avec des produits ayant des formulations EC, des produits à base de cuivre, des engrais solubles ou des solutions alcalines douces
- A associer à des doses réduites de soufre, Ne pas utiliser en association avec du Cuivre,
- Pas de LMR, DAR de 1jour,

